



Paris, le

13 JAN. 2010

*Rachida Dati**Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Monsieur le Maire,

*Chris Burkhard*

En réponse à votre courrier du 12 janvier 2010, je tiens à vous renouveler, au nom des habitants du 7<sup>e</sup> arrondissement, tous mes remerciements pour avoir bien voulu prendre en compte la question de l'aménagement durable du Champ de Mars.

Je regrette tout autant que vous ne n'avez pu être personnellement présente à la réunion de lancement du 11 septembre, en raison d'un engagement antérieur. Néanmoins, j'ai tenu à ce que la mairie du 7<sup>e</sup> soit représentée à chacune des réunions organisées par Madame Giboudeaux, dont nous sommes très satisfaits.

Cependant, il me semble important de porter à votre connaissance que ces réunions ne sont pas ouvertes aux habitants, ni à certains partenaires institutionnels, comme la SNCF, le Port Autonome de Paris, ni même à la Préfecture de Paris, qui coordonne les services de l'Etat. Nous en avons fait part à Madame Giboudeaux.

C'est la raison pour laquelle, conformément à votre souhait que les mairies d'arrondissement soient l'instance de la concertation avec la population locale, j'ai organisé deux réunions publiques, et mis en place trois groupes de travail thématiques, afin que les habitants puissent s'exprimer.

Ainsi, contrairement aux éléments qui vous ont été communiqués, le dispositif de concertation de la mairie du 7<sup>e</sup> ne double pas celui de la mairie centrale, mais agit en totale complémentarité, et s'inscrit parfaitement dans le cadre général que vous avez défini avec les maires d'arrondissement.

C'est la raison pour laquelle j'ai systématiquement invité Madame Giboudeaux à nos réunions. J'ai également donné l'instruction que les éléments issus de la concertation organisée par la mairie du 7<sup>e</sup> soient transmis au groupe de travail que vous avez souhaité afin d'y être intégrés.

Je m'associe à la demande que vous avez formulée que le projet d'aménagement durable du Champ de Mars soit mené en liaison étroite avec la mairie du 7<sup>e</sup>. Je souhaite ainsi que ce projet s'inscrive dans une dynamique coordonnée en bonne intelligence avec Madame Giboudeaux, dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens, des visiteurs et des personnes qui travaillent sur le Champ de Mars.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et avoir dissipé vos inquiétudes, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Bertrand DELANOË  
Maire de Paris

Mairie du VII<sup>e</sup> Arrondissement - 116, rue de Grenelle - 75007 PARIS - Tél. : 01 53 58 75 07 - Télécopie : 01 53 58 75 10

[www.mairie7.paris.fr](http://www.mairie7.paris.fr)

Rachida DATI